



Tarifs ateliers

Saison 2019 > 2020

Adhésion Membre actif individuel	Adhésion Membre actif Famille *
15 €	22 €

*Adhésion famille : à partir de 2 personnes du même foyer.

TARIFS des ATELIERS		Tarif normal	Tarif réduit et famille
EVEIL à la DANSE <i>Enfants 4-6 ans</i> Mercredi de 10h- 11h Cadillac-en-Fronsadais salle Mayès IMPRO « Crée ta danse » <i>Enfants 7-11 ans</i> Mercredi 11h-12h Cadillac-en-Fronsadais salle Mayès	Année	230 € Soit 10 x 23€ ou 3 x 76,66€	210 € Soit 10 x 21€ ou 3 x 70€
	Carte 10 cours	96 € Soit 2 x 48 €	86 € Soit 2 x 43 €
	Le Cours	11 €	9,50€
DANSE AFRO <i>+15 ans et Adultes</i> Mercredi 19h30- 21h Pugnac salle de danse Jeudi 19h30- 21h Bdx-Bastide Studio Centre d'animation Bastide-Benauges IMPRO DANSE <i>+15 ans et Adultes</i> Mardi 19h30- 21h Pugnac salle de danse PERCUSSIONS <i>+15 ans et Adultes</i> Vendredi 19h30- 21h Pugnac salle de danse	Année	320 € Soit 10 x 32 € ou 3 x 106,66 €	295€ Soit 10 x 29.50€ ou 3 x 98.33€
	Carte 10 cours	146 € Soit 2 x 73€	134€ Soit 2 x 67 €
	Le Cours	16 €	14.50 €

-50% à partir de 2 ateliers hebdomadaires pour une personne et uniquement sur le 2ème atelier.

Pièces à fournir à l'inscription : 1 Photo d'identité pour dossier d'inscription, 1 enveloppe timbrée, 1 certificat médical + pour les bénéficiaires tarif réduit, 1 justificatif récent de -1 mois

Règlement – Saison 2019/2020

- ▶ **Les ateliers se dérouleront du lundi 16 septembre 2019 au vendredi 3 juillet 2020 inclus.**
- ▶ **Un premier cours d'essai** est proposé aux **nouveaux élèves**. En cas d'inscription, cet atelier n'est pas déduit du montant de la cotisation engagée.
- ▶ **Le dossier d'inscription rempli, ainsi que le(s) règlement(s) et pièces à fournir doivent être remis ensemble dans les 8 jours suivants la première séance effectuée par l'élève.**
- ▶ L'accès aux ateliers pourra être refusé à toute personne n'étant pas à jour de ses cotisations et pièces à fournir.
- ▶ L'**adhésion "membre actif" individuel ou famille** (à partir de 2 personnes du même foyer) s'applique à tout élève participant aux ateliers. Elle permet de soutenir et participer à la vie associative d'Entre-Nous, de prendre part aux votes en Assemblées Générales, et de bénéficier des tarifs réduits lors de stages et spectacles organisés par l'association.
- ▶ **Tarif réduit : s'adresse aux étudiants, demandeurs d'emploi et bénéficiaires RSA** sur demande et présentation de justificatif récent obligatoire (moins de 1 mois), de l'élève, ou du parent pour les élèves mineurs.
- ▶ **Tarif famille :** à partir de deux personnes du même foyer, s'**applique sur la 2ème cotisation** (la moins élevée).
- ▶ **Tarif multicours : -50%** à partir de 2 ateliers par semaine pour une même personne et **uniquement sur le 2e atelier (tarif le plus bas).**
- ▶ **Carte 10 cours :** cette carte permet de participer à **un type d'atelier** pour une saison.
- ▶ **Les facilités de paiement** proposées par l'association, s'**appliquent uniquement pour les paiements par chèque.** Pour tout paiement en plusieurs fois, les chèques doivent être remis en même temps, avec : nom & prénom et période d'encaissement inscrits au dos pour les paiements en 2 & 3 fois.
- ▶ **L'encaissement des chèques se fait entre le 5 et le 10 de chaque mois** d'octobre 2019 à juillet 2020.
- ▶ **En cas d'absence ponctuelle**, les **cours ne sont pas remboursés**. Néanmoins, il est possible de **les rattraper, dans le mois**, en participant aux autres ateliers proposés par l'association. Veuillez en avertir votre intervenant.
- ▶ **En cas d'absence de longue durée**, ou arrêt des cours en milieu d'année, **aucun remboursement ne sera effectué. Un avoir sera proposé pour la saison suivante**, sur demande écrite et présentation de justificatif dans un délai d'un mois suivant l'arrêt, et au prorata des mois restants à compter de la date de réception de votre demande.
- ▶ **Un minimum de 8 élèves** est nécessaire **pour le maintien d'un atelier**. En cas d'interruption en cours d'année, vous aurez la possibilité soit de participer à un autre atelier, soit d'être remboursé au prorata des cours manquants sur la base de votre cotisation.
- ▶ **Lors des vacances scolaires** les ateliers enfants sont suspendus. Pour les cours adultes, pas d'ateliers pendant les vacances de Noël. Par contre, à La Toussaint, en Février et à Pâques, les ateliers sont maintenus la 1ère semaine, sous réserve d'un nombre suffisant d'élèves. Se renseigner auprès de l'intervenant.

Nous vous remercions de votre compréhension, et vous souhaitons de passer une belle année parmi nous !